

Compte-rendu du stage doctoral d'Élodie Roebroek* à l'Université de Montréal

* Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive (LAPSCO, CNRS – UMR 6024), Clermont Université, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France

E-mail: Elodie.ROEBROECK@univ-bpclermont.fr

Mon stage in-doc s'est déroulé du 24 juin 2013 au 25 octobre 2013 auprès de Roxane de la Sablonnière, Professeure agrégée au département de psychologie de l'Université de Montréal et directrice du Laboratoire sur les Changements Sociaux et l'Identité. Cette période de stage s'inscrivait dans le cadre d'un projet de collaboration franco-qubécois ANR-FQRSC intitulé « Immigration: l'adaptation des groupes majoritaires face aux politiques d'intégration en France et au Québec. » (IMAG). Ce projet s'intéresse notamment au processus par lequel différentes politiques d'intégration des immigrants peuvent avoir un impact sur les préjugés et le bien-être psychologique.

Avec l'augmentation des mouvements migratoires ces dernières années (Withol de Wenden, 2012), la diversité culturelle et religieuse est devenue un état de fait des sociétés modernes. Pour répondre à cette diversité croissante, les pays d'accueil ont mis en place différentes politiques d'intégration. Par exemple, face au modèle assimilationniste traditionnel visant à ce que les immigrants délaissent leur culture d'origine pour se conformer aux normes et aux valeurs du pays d'accueil, d'autres politiques ont été proposées, la plus connue d'entre elles étant sans doute la politique du multiculturalisme au Canada.

Plusieurs études corrélationnelles et expérimentales ont mis en évidence que les différentes politiques d'intégration avaient des implications plus ou moins positives pour les relations intergroupes (Guimond, Crisp, De Oliveira, Kamiejski, Kteily, Kuepper, Lalonde, Lévin, Pratto, Tougas, Sidanius & Zick, 2013; Kamiejski, Guimond, De Oliveira, Er-Rafiy & Brauer, 2012; Richeson & Nussbaum, 2004; Wolsko, Park, Judd & Wittenbrink, 2000; Vorauer, Gagnon & Sasaki, 2009). Plusieurs travaux montrent notamment qu'il est possible d'influencer le niveau de préjugés exprimé par les individus à partir de textes faisant la promotion de différentes politiques d'intégration (Wolsko, Park, Judd & Wittenbrink, 2000; Richeson & Nussbaum, 2004).

Une explication de ce phénomène, validée empiriquement par Guimond et al. (2013) est que ces politiques d'intégration diffusent des normes culturelles, qu'il est possible de mesurer, et qui, lorsqu'elles sont internalisées par les individus, et uniquement dans ce cas, influencent leurs attitudes envers les immigrants. Par exemple, lorsque l'on amène des participants canadiens à penser à la norme multiculturaliste dans leur pays, ceux qui adhèrent personnellement à cette politique expriment ensuite moins de préjugés que ceux qui n'y adhèrent pas personnellement. Ainsi, les normes diffusées par les politiques d'intégration n'influencent pas directement les attitudes des individus. Pour avoir un effet, elles doivent avoir été intégrées à leur identité personnelle.

L'objectif du projet IMAG est de mieux comprendre ce qui amène un individu à adopter une norme, en l'intégrant à son identité personnelle. En se basant sur des avancées scientifiques récentes sur le thème de l'identité, le projet IMAG propose de tester le rôle de la cohérence (Amiot, de la Sablonnière, Terry & Smith, 2007; de la Sablonnière & Mageau, 2011) et de la clarté (Taylor, 1997; Osborne & Taylor, 2010) d'une norme culturelle dans le processus d'intégration de cette norme à l'identité personnelle.

Rôle de la clarté dans l'intégration d'une norme à l'identité personnelle

L'identité personnelle est composée des caractéristiques (traits de personnalité, valeurs,...) qui nous sont propres et font de nous un individu unique. D'après le modèle de Taylor (1997), c'est en se comparant aux autres membres de notre groupe (par exemple les québécois, les français, les étudiants,...), que l'on apprend à se connaître et à se définir personnellement. Par exemple, Daniel, étudiant à l'Université, se considère comme plutôt sportif lorsqu'il se compare aux étudiants en général. Il ne se compare pas forcément à Usain Bolt, mais plutôt aux membres de son groupe de référence. L'identité collective d'un individu est constituée par les caractéristiques (valeurs, histoire,...) partagées par tous les membres de son groupe. D'après le modèle de Taylor (1997), c'est à partir de l'identité collective que se forge l'identité personnelle. Un individu ne pourra avoir une identité personnelle claire qu'à la condition de posséder une identité collective claire et suffisamment bien définie pour servir en quelque sorte de standard de comparaison. Des études menées auprès de différentes populations appuient ce modèle et montrent que la clarté de l'identité collective est reliée à la clarté de l'identité personnelle. De plus, la clarté de l'identité personnelle ressort comme étant associée au bien-être et à l'estime de soi (Usborne & Taylor, 2010).

On peut en déduire que pour préserver leur estime de soi et leur bien-être, les individus seraient motivés à maintenir une identité personnelle claire. Ainsi, une norme peu claire, qui est mal définie (circonstances, lieux et contextes dans lesquels elle s'applique...) aurait donc peu de chance d'être intégrée à l'identité personnelle.

Rôle de la cohérence dans l'intégration d'une norme à l'identité personnelle

L'identité d'un individu peut évoluer avec le temps, en fonction de ce qu'il vit. C'est notamment le cas lorsque les individus sont confrontés à un changement social comme l'immigration. Les immigrants sont par exemple amenés à composer avec différentes identités culturelles, celle de leur pays d'origine et celle du pays d'accueil. Le modèle cognitivo-développemental de l'intégration des identités sociales d'Amiot, de la Sablonnière, Terry & Smith (2007) identifie quatre étapes du changement identitaire. A l'étape finale du changement, appelée « intégration », les différentes identités culturelles occupent une importance similaire dans la vie de l'individu. Pensons par exemple à un japonais qui a immigré aux États-Unis et qui se définit désormais *à la fois* comme japonais et comme américain. À ce stade, les éventuelles tensions entre les différentes identités culturelles sont reconnues et résolues, et des liens sont établis entre elles. Ce modèle suggère qu'il est plus aisé d'intégrer différentes identités culturelles lorsque celles-ci sont cohérentes entre elles.

Il est possible d'appliquer ce modèle à la question de l'intégration d'une norme à l'identité personnelle. Il serait plus simple pour un individu d'intégrer une norme qui est cohérente avec les normes pré-existantes, car cela facilite l'établissement de liens entre les différentes normes et la résolution d'éventuelles tensions entre elles. De plus, il a été montré que la cohérence était reliée au bien-être psychologique (de la Sablonnière, Debrosse & Benoit, sous presse ; de la Sablonnière & Mageau, 2011). Ainsi, pour préserver leur bien-être, les individus seraient motivés à maintenir la cohérence entre les différentes normes intégrées à leur identité personnelle. Ces différentes considérations amènent à penser que si un gouvernement fait la promotion d'une norme en contradiction ou en conflit avec les normes existantes, les individus risquent fort de ne pas y adhérer, car cela menacerait la cohérence de leur identité personnelle.

Modèle du projet IMAG et contexte d'étude

Le modèle du projet IMAG propose qu'une norme va être d'autant mieux intégrée à l'identité personnelle qu'elle est claire et cohérente avec les normes préexistantes. Une fois intégrée à l'identité personnelle d'un individu, cette norme va avoir un impact sur ses attitudes envers les immigrants.

D'après ce modèle, le processus d'intégration d'une norme à l'identité personnelle serait le même d'un pays à l'autre, mais les conséquences sur les attitudes envers les immigrants dépendraient de chaque politique d'intégration. Un projet France/Québec offre un contexte idéal pour tester ce modèle puisque les politiques d'intégration française et québécoise ont chacune leurs spécificités.

Le modèle républicain français repose sur des normes telles que l'application du principe de laïcité et l'ignorance des distinctions ethniques, culturelles ou religieuses des individus au profit de l'affichage d'une égalité citoyenne (Kamiejski, Guimond, De Oliveira, Er-Rafiy & Brauer, 2012).

L'interculturalisme québécois repose plutôt sur la reconnaissance de la diversité culturelle et religieuse, la promotion des interactions entre immigrants et membres du groupe majoritaire et l'affirmation du français comme langue publique commune (Commission Bouchard-Taylor, 2007; de la Sablonnière, Pinard Saint-Pierre, Perozzo, Debrosse, Coulombe, Auger, Carpentier, Henault, French Bourgeois & Fneiche, 2007; Gagnon & Iacovino, 2004; Rocher, Labelle, Field & Icart, 2007).

Etude 1: pré-test d'une échelle d'adhésion à l'interculturalisme québécois

Afin de tester le modèle au Québec et en France, il est prévu de réaliser deux sondages auprès d'échantillons représentatifs de 1000 participants. Plusieurs échelles validées sont déjà disponibles à cet effet. Par contre, il n'existe pas à notre connaissance d'échelle d'adhésion à l'interculturalisme validée dans la littérature. Une première étape a donc consisté à élaborer une telle échelle. 11 items de mesure de l'adhésion à l'interculturalisme ont été créés, en se basant sur la consultation d'ouvrages et de sites internet. Étant donné que l'interculturalisme est une politique favorable au maintien de la diversité culturelle, on s'attendait à ce que l'adhésion à cette échelle soit reliée positivement à l'adhésion au multiculturalisme, et négativement à l'adhésion à l'assimilation.

Méthode

La passation se déroulait en ligne. Les participants étaient invités à répondre au questionnaire par des annonces sur le réseau social Facebook, et notamment sur la page du département de Psychologie. 50 personnes dont 41 femmes et 8 hommes (une personne n'ayant pas renseigné la partie portant sur les caractéristiques personnelles), de 19 ans à 52 ans ($M=26.65$, $E.T.=7.20$) ont participé à cette étude. Étant donné que cette étude vise à examiner les attitudes des membres du groupe majoritaire au Québec, nous avons retiré des analyses les données de 5 participants n'ayant pas la nationalité canadienne, et d'un participant n'ayant pas indiqué sa nationalité.

Les participants étaient informés que le projet de recherche visait à étudier les politiques nationales et les normes culturelles en matière d'immigration. Il était précisé que la participation à cette étude était complètement anonyme et basée sur le volontariat.

Les participants remplissaient un questionnaire comportant notamment les mesures suivantes: adhésion personnelle à l'interculturalisme (11 items; exemple : « Il est important de favoriser les rapprochements et les interactions entre les membres des différents groupes culturels à travers l'usage du français. »), à l'assimilation (4 items utilisés lors de recherches précédentes, cf Guimond & al. (2013); exemple : « Les étrangers doivent faire plus d'efforts pour s'adapter aux traditions culturelles québécoises dans la mesure où ils souhaitent demeurer au Québec. » ; $\alpha = .72$) et au multiculturalisme (5 items utilisés lors de recherches précédentes, cf Guimond & al. (2013); exemple : « Les parents immigrants devraient encourager leurs enfants à conserver la culture et les traditions de leur pays d'origine. » $\alpha = .80$).

Principaux résultats

L'alpha de Cronbach de l'échelle d'interculturalisme est satisfaisant ($\alpha = .83$). De plus, comme prévu, le score à cette échelle est corrélé positivement au score à l'échelle de multiculturalisme, $r = .72$, $p < .001$, et négativement au score à l'échelle d'assimilation, $r = -.48$, $p < .01$. Des analyses supplémentaires révèlent que 10 items d'adhésion à l'interculturalisme sur les 11 sont corrélés positivement au score à l'échelle de multiculturalisme, et négativement au score à l'échelle d'assimilation. Un item d'adhésion à l'interculturalisme est par contre relié négativement au score à l'échelle de multiculturalisme, $r = .32$, $p < .05$ et positivement au score à l'échelle d'assimilation, $r = .47$, $p < .01$. Cet item est le suivant : « Afin de favoriser les échanges culturels au Québec, il est important que les immigrants apprennent le français »). Notons que l'alpha de Cronbach de l'échelle d'interculturalisme augmente et passe de $\alpha = .83$ à $\alpha = .85$ si on retire cet item.

Conclusion

L'échelle d'interculturalisme possède une consistance interne satisfaisante. Comme attendu, le score à l'échelle d'interculturalisme est corrélé positivement à l'adhésion au multiculturalisme, et négativement à l'adhésion à l'assimilation. Au vu de ces résultats, on peut s'attendre à ce que l'adhésion à l'interculturalisme, tout comme l'adhésion au multiculturalisme, soit reliée négativement aux préjugés intergroupes (Guimond et al., 2013). Ainsi, plus un individu est favorable à l'interculturalisme, plus il devrait se montrer tolérant à l'égard des minorités culturelles et religieuses.

Etude 2: étude expérimentale autour de la Charte des valeurs québécoises

Durant la période où j'ai effectué mon stage, le gouvernement du Parti Québécois a annoncé son projet de mettre en place une « Charte des valeurs québécoises ». Ce projet de Charte vise notamment à affirmer certaines valeurs comme l'égalité entre les femmes et les hommes et la neutralité religieuse des institutions de l'État québécois. Parmi les propositions du gouvernement, figure notamment l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires pour le personnel de l'État dans l'exercice de ses fonctions. L'annonce du projet de Charte a provoqué une véritable effervescence médiatique et a amorcé de nombreux débats. Cela constituait également une occasion unique de vérifier la validité du modèle proposé dans le projet IMAG. Par exemple, on peut se demander dans quelle mesure la clarté et la cohérence du projet de Charte proposé par le gouvernement québécois influent sur l'adhésion personnelle à ce projet. Plus la Charte est présentée comme claire et cohérente, plus elle devrait susciter d'adhésion, et cela que la Charte soit présentée de manière positive ou négative (texte pro ou anti-Charte). Plusieurs travaux récents menés en France ont mis en évidence qu'une conception stricte de la laïcité, en termes de restriction des manifestations religieuses à la sphère privée, était reliée positivement aux préjugés (Kamiejski, Guimond, De Oliveira, Er-Rafiy & Brauer, 2012). Ainsi, on est amenés à penser que l'adhésion à la Charte,

souhaitant restreindre le port de signes d'appartenance religieuse chez les agents de l'État, serait reliée positivement aux préjugés.

Méthode

Participants

À ce jour, l'étude est encore en cours de réalisation. Les participants sont recrutés via des annonces sur les réseaux sociaux et par voie d'affichage dans les locaux de plusieurs départements de l'Université de Montréal. Chaque passation a lieu dans les locaux du laboratoire et est rémunérée 5 dollars canadiens.

Procédure

Les participants sont assignés aléatoirement dans les conditions expérimentales selon le plan inter-sujets suivant : $S10 < A2 * B2 * C2 >$ afin d'examiner l'adhésion au projet de Charte en fonction de (A) la *cohérence* ou de l'*incohérence* du projet de Charte par rapport aux autres normes reliées au modèle d'intégration québécois, de (B) de la *clarté* ou du *manque de clarté* du projet de Charte et de (C) la valence du discours (*pro* ou *anti-Charte*).

L'étude est présentée comme un projet de recherche visant à « étudier les politiques nationales en matière d'immigration et les attitudes des Québécois de souche envers les immigrants. ». Il est précisé que la participation à cette étude est anonyme et volontaire. Les participants remplissent ensuite un questionnaire préalable mesurant leurs attitudes envers la Charte, leur degré de connaissance du contenu de la Charte et leurs préjugés à l'encontre des immigrants.

Puis ils sont invités à lire un texte imitant un article du journal québécois « La Presse ». Ce texte présente la Charte de manière (A) soit cohérente soit incohérente, (B) soit claire soit peu claire, (C) soit positive soit négative selon le plan inter-sujets ci-dessus. Les participants sont ensuite invités à répondre à 5 questions à choix multiples sur l'article de journal. Ces questions de « manipulation-check » permettent de vérifier que l'induction expérimentale a fonctionné, mais pourraient également permettre de renforcer cette dernière en amenant les participants à relire des passages du texte. Les participants remplissent ensuite un questionnaire visant notamment à mesurer la cohérence et la clarté perçues du projet de Charte, l'adhésion à celui-ci et les préjugés à l'encontre des immigrants. Les participants sont ensuite débriefés et remerciés.

Manipulation expérimentale

Chaque article est constitué du même paragraphe d'introduction, puis de 3 paragraphes induisant à la fois la cohérence (versus l'incohérence) et la valence (positive versus négative) de la Charte, puis de deux paragraphes induisant la clarté (versus l'absence de clarté) de la Charte.

Manipulation expérimentale de la cohérence

Dans la modalité de *cohérence*, le texte développe l'idée que le projet de Charte est dans la continuité de l'histoire du Québec, et notamment de la volonté de l'État québécois d'être neutre par rapport aux religions.

Dans la modalité d'*incohérence*, le projet de Charte est présenté comme étant en rupture avec l'histoire du Québec, et notamment avec la volonté de l'État de garantir les libertés de conscience et de religion.

Manipulation expérimentale de la valence

Le texte de la modalité « *valence positive* » (ou *pro-Charte*) insiste sur les effets positifs de la Charte notamment pour l'intégration des immigrants alors que le texte de la modalité « *valence négative* » (ou *anti-Charte*) insiste plutôt sur les conséquences négatives de la Charte pour l'intégration des immigrants.

Manipulation expérimentale de la clarté

Le texte présente la Charte soit comme étant suffisamment bien définie (*clarté*) soit comme étant insuffisamment définie (*manque de clarté*) pour constituer un bon point de repère pour les acteurs de la vie publique.

Bilan de mon expérience

Ces quatre mois de stage m'ont énormément apporté, tant au niveau académique que personnel. Les membres du laboratoire m'ont accueillie très chaleureusement et m'ont tout de suite intégrée à l'équipe. J'ai beaucoup apprécié les échanges que l'on a pu avoir au quotidien et lors des « lab-meetings ». J'ai également pu participer à des rencontres inter-laboratoires, à l'Université McGill et à l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi qu'aux midis de la Recherche à l'Université de Montréal. Cela a été l'occasion de présenter mes travaux sous différentes formes (communication orale, posters,...), en français et en anglais, dans un cadre propice aux échanges. Ce stage m'a également permis de découvrir de nouvelles méthodes de travail et des outils d'analyse de données comme le logiciel AMOS. J'ai également pu me familiariser avec le processus de révision scientifique en m'impliquant comme éditrice consultante au sein du JIRIRI, « *Le Journal sur l'identité, les relations interpersonnelles et les relations intergroupes* ». Le JIRIRI est une revue scientifique internationale à comité de lecture, qui donne l'opportunité aux étudiants de premier cycle de vivre l'expérience du processus de publication. Cette période de stage s'est donc révélée riche en rencontres et en découvertes.

Mon séjour au Québec a été des plus agréables. Montréal est une ville cosmopolite et très animée. De nombreux événements y sont organisés chaque année. J'ai ainsi pu assister à un concert au Festival de Jazz et à l'International des Feux Loto-Québec (un concours de feux d'artifice), ainsi qu'admirer les Mosaïcultures Internationales au Jardin Botanique. J'ai eu le plaisir de goûter quelques spécialités de la cuisine québécoise. Je garderai un excellent souvenir de la Belle Province et de l'accueil que l'on m'y a réservé.

Pour conclure, je tiens à remercier Roxane de la Sablonnière ainsi que toute son équipe pour leur accueil chaleureux, ainsi que l'ADRIPS pour m'avoir donné la possibilité d'effectuer ce stage. Si cette expérience était à refaire, je n'hésiterais pas une seconde.

Bibliographie

Amiot, C. E., de la Sablonnière, R., Terry, D. J., & Smith, J. R. (2007). Development and integration of social identities in the self: Toward a cognitive-developmental model. *Personality and Social Psychology Review*, 11, 364-388.

Commission Bouchard-Taylor (2007). *Fonder l'avenir le temps de la réconciliation. Rapport final de la Commission sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*. Gouvernement du Québec.

<http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-final-integral-fr.pdf>

de la Sablonnière, R., Pinard Saint-Pierre, F., Perozzo, C., Debrosse, R., Coulombe, F. S., Auger, É., Carpentier, J., Hénault, A.-M., French Bourgeois, L., & Fneiche, E. (2007). *Vers une intégration réciproque des identités culturelles : un sens à la crise*

symptomatique des accommodements raisonnables. Mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

de la Sablonnière, R., Debrosse, R., & Benoit, S. (sous presse). Vers une nouvelle conceptualisation de l'intégration identitaire: une étude auprès d'immigrants québécois. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*.

de la Sablonnière, R., & Mageau, G. (2011). *Coherence and identity integration: The case of a Francophone minority in English-speaking Canada*. Manuscrit en préparation.

Gagnon, A.-G., & Iacovino, R. (2004). Interculturalism : Expanding the Boundaries of Citizenship. In A.-G. Gagnon (Eds.), *Québec : State and Society* (pp.369-388). Canada : Broadview press.

Guimond, S., Crisp, R. J., De Oliveira, P., Kamiejski, R., Kteily, N., Kuepper, B., Lalonde, R. N., Levin, S., Pratto, F., Tougas, F., Sidanius, J., & Zick, A. (2013). Diversity policy, social dominance and intergroup relations : Predicting prejudice in changing social and political contexts. *Journal of Personality and Social Psychology*, *104*, 941-958.

Kamiejski, R., Guimond, S., De Oliveira, P., Er-Rafiy, A., & Brauer, M. (2012). Le modèle républicain d'intégration : Implications pour la psychologie des relations entre groupes. *L'Année psychologique*, *112*, 51-85.

Richeson, J.A., & Nussbaum, R.J. (2004). The impact of multiculturalism versus color-blindness on racial bias. *Journal of Experimental Social Psychology*, *40*, 417-23.

Rocher, F., Labelle, M., Field, A.-M., & Icart, J.-C. (2007). *Le concept d'interculturalisme en contexte Québécois : généalogie d'un néologisme*. Rapport présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC).

Taylor, D.M. (1997). The quest for collective identity: The plight of disadvantaged ethnic minorities. *Canadian Psychology*, *38*, 174-190.

Usborne, E., & Taylor, D. M. (2010). The role of cultural identity clarity for self-concept clarity, self-esteem, and subjective well-being. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *36*, 883-897.

Vorauer, J.D., Gagnon, A., & Sasaki, S.J. (2009). Salient intergroup ideology and intergroup interaction. *Psychological Science*, *20*, 838-845.

Withol de Wenden, C. (2012). Les dynamiques migratoires dans le monde. *Humanitaire [En ligne]*, *33*. <http://humanitaire.revues.org/index1412.html>

Wolsko, C., Park, B., Judd, C. M., & Wittenbrink, B. (2000). Framing interethnic ideology: Effects of multicultural and color-blind perspectives on judgements of groups and individuals. *Journal of Personality and Social Psychology*, *78*, 635-654.